

CÉDER SON ENTREPRISE



DIFFUSION D'ANNONCES CIBLÉES

OBJECTIF

**Vous souhaitez
vendre votre
entreprise et
optimiser vos
chances de trouver
un repreneur parmi
une cible d'autres
professionnels
en toute
confidentialité ?**

DESCRIPTION

Dans certains cas, en fonction du secteur d'activité et de la structuration de votre entreprise, il se peut que le meilleur profil de repreneur ne soit pas un particulier, mais plutôt un autre professionnel.

La Chambre de Métiers d'Alsace vous propose de réaliser une annonce pour proposer de façon confidentielle la vente de votre entreprise. Cette annonce sera ensuite diffusée par nos soins auprès des professionnels de votre métier ou métiers connexes ou complémentaires pour optimiser vos chances de trouver un repreneur qualifié.

Nous vous proposons de travailler avec nos conseillers spécialisés pour rédiger une annonce puis sélectionner parmi les entreprises du registre de la CMA celles qui pourraient être intéressées par la reprise de la vôtre. Nos services enverront alors votre annonce aux entreprises sélectionnées, géreront les retours et les éventuelles mises en relation avec vous, en préservant la confidentialité de votre démarche.

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Durée de l'entretien : 2 heures
Suivi des mises en relation

La diffusion ciblée pourra être réalisée à l'issue d'un entretien « cadrage transmission », qui permettra au préalable de valider le projet de cession

Entretien individuel avec le chef d'entreprise

CONTACTS

Chargés de développement
économique - Transmission :

→ BAS RHIN

Nicolas MOUGIN
03 88 19 79 27
nmougin@cm-alsace.fr

→ HAUT RHIN

Jean-Marc DELLENBACH
03 89 46 89 17
jmdellenbach@cm-alsace.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout artisan immatriculé
souhaitant céder son entreprise

TARIF*

50 € HT

*Les conditions générales de vente peuvent être
retirées auprès de votre chargé de développement
économique.



L'opération « Dispositif d'accompagnement des créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises artisanales en Alsace » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen.

PLUS D'INFOS : WWW.CM-ALSACE.FR



Chambre de Métiers d'Alsace